

Assemblée générale de l'Interprofession du lait Renouvellement du comité pour plus de stabilité

(22.04.2013/VB) – Les délégués de l'Interprofession du lait (IP Lait) étaient réunis en assemblée ordinaire lundi à Berne. Alors que le souvenir de l'assemblée extraordinaire houleuse du 12 novembre 2012 dernier était encore dans tous les esprits, celle-ci a vu le renouvellement en bloc du comité et de son président Markus Zemp. Un signal fort donné à toute la filière, montrant la volonté de l'interprofession de regagner en crédibilité et en stabilité.

« Tous les membres de l'Interprofession du lait doivent contribuer au bien-être de la filière. Un consensus global n'a pas été trouvé à ce jour mais je m'engage durant ce nouveau mandat à agir dans ce sens ! », a souligné Markus Zemp suite à sa réélection pour quatre ans à la tête de l'interprofession. Un signal fort appuyé par le renouvellement de l'ensemble du comité et l'augmentation du poids de la Fédération des producteurs suisses de lait (FPSL) par l'entrée au comité de trois de ses représentants, condition *sine qua non* de son retour et de celui de la Fédération Prolait.

Un prix indicatif en 2013

Si l'IP Lait semble s'être donné les moyens d'agir, il n'en reste pas moins que la situation du marché laitier suisse demeure délicate. Ainsi, le prix indicatif du segment A – produits laitiers à haute valeur ajoutée – qui avait été fixé à 66 centimes par kilo de février à juin 2012 n'a pas été défini depuis. Une impasse qui s'explique par « les divergences entre les représentants de la production et de la transformation à propos de l'évolution du marché », déplore Daniel Gerber, gérant de l'IP Lait. Une situation qui devrait cependant évoluer grâce au concours de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) qui a adapté son indice pour tenir compte du principe de segmentation. Dès lors, ces adaptations permettront de faire augmenter le prix indicatif du segment A à 69 ct./kg dès le 1^{er} juin 2013.

La montagne de beurre a fondu

Autre point positif, les stocks de beurre qui s'élevaient en mai 2011 à plus de 10'000 tonnes ont presque totalement fondu puisqu'il n'en restait que 480 tonnes au mois de décembre 2012. « Près de 38 millions de francs, issus du fond d'allègement du marché mis en place en mai 2011, nous ont permis de soutenir les exportations de produits contenant de la graisse. Ce qui représente 231 millions de kilos de lait ou 6,8% de la production laitière annuelle en Suisse », précise le gérant de l'IP Lait. Cependant, ce fond, qui est financé à hauteur d'un centime par kilo par les membres de l'IP Lait, sera supprimé au 1^{er} mai 2013 et des solutions ponctuelles devront être proposées en cas de surproduction.

Mieux contrôler les quantités

Afin d'appliquer correctement le principe de la segmentation, le comité d'IP Lait a décidé de mandater la fiduciaire TSM pour effectuer un contrôle pointu des flux de quantités pour les différents segments. Ce mandat représente un coût annuel d'environ 320'000 francs dont le financement a reçu l'aval de l'assemblée. Il en résulte un doublement des cotisations qui s'établiront désormais à 0,014 ct./kg.

Défis futurs

Avec la suppression du contingentement laitier dans l'Union européenne en 2015, le président de l'IP Lait a appelé tous les acteurs de la filière à faire preuve de « clairvoyance et d'une grande capacité à collaborer pour assurer le succès des producteurs suisses de lait et de toute la branche ». Une demande qui devra obtenir l'écho nécessaire pour faire face aux défis futurs.

AGIR

www.ip-lait.ch

Av. des Jordils 3 - 1000 Lausanne 6
Tél. 021.613.11.31 - Fax 021.613.11.30
Email : info@agirinfo.com - Site Internet : www.agirinfo.com

*Fermes, laisirs, documentation...
AGRI-Info, la nouvelle appli de l'agriculture romande*

